

CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 11 octobre 2018 à 20h15 à la Chapelle

Présidence de Monsieur Pierre Roth, Président

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption du dernier procès-verbal
3. Lettres et pétitions
4. Communications municipales
5. Arrêté d'imposition 2019
 - a. Présentation
 - b. Préavis
 - c. Rapport de la commission des Finances
 - d. Décision
6. Crédit d'investissement – réfection de la route reliant la Sauge à Joressens
 - a. Présentation
 - b. Préavis
 - c. Rapport de la commission des Finances
 - d. Décision
7. Création du Groupement forestier Broye-Vully GFBV
 - a. Présentation
 - b. Préavis
 - c. Rapport de la commission ad 'hoc
 - d. Décision
8. Divers
9. Présentation de M. Olivier Picard, Préfet du district de la Broye-Vully, accompagné de Mme Amélie Ramoni-Perret, juriste au service des Communes et du logement

Le Président ouvre la séance à 20h15 et salue M. Le Préfet et Madame Ramoni-Perret.

1. Appel

Présents : 24 membres

Excusés : Isabelle Beck, Pierre-Alain Beck, Pierre Hauser, François Hofmann, Pascal Huguenin, Arnaud Richard, Raphaël Sémon, Lionel Vassaux

Absents : Jean-Luc Amiet, Mireille Mesquita

Le Conseil peut siéger valablement

2. Adoption du dernier procès-verbal

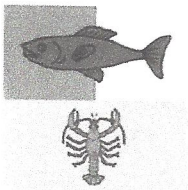
Pierre Roth annonce que la séance sera levée 10 minutes entre le point 8 et 9. L'Ordre du jour est accepté à l'unanimité avec cette modification.

En page 2 du PV du 28 juin 2018, Nicole Reichenbach précise que la prise électrique est installée à l'extérieur du bâtiment des douches publiques et non dans la douche. Le PV du 28 juin 2018 est accepté à l'unanimité avec cette modification.

3. Lettres et pétitions

Le bureau a reçu par voie électronique la démission pour raisons de santé de Madame E. Etter.

Elle sera remplacée par Madame A. Hofmann. Absente lors de ce conseil, elle sera assermentée lors du conseil du 6 décembre 2018.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 11 octobre 2018 à 20h15 à la Chapelle

4. Communications municipales

Thierry Schneiter

- Le plan des zones de réserves est établi et est en cours d'étude. Une fois que la réponse de l'Etat sera donnée, la commission d'aménagement du territoire pourra être activée. Deux autres commissions seront également mises en place ; la première regroupant un architecte, un commerçant, un agriculteur et la seconde avec un membre de la Municipalité, une personne du service de l'urbanisme et une personne du service technique. La Municipalité s'est appuyée sur les plans de zones de réserves élaborés dans les communes voisines qui ont très bien fonctionnés.

Hans Peter Haeberli

- Du 15 au 21 octobre la route de Champmartin sera fermée jusqu'à la sortie de Chabrey. Les habitants de Champmartin pourront rejoindre leur domicile sans problème.
- La remarque concernant le bruit des couvercles à la Grand'Rue est due au fait que le revêtement silencieux ne fait plus de bruit, seuls les couvercles en font.

Anne-Lise Stritt

- Au mois d'août 1217 élèves de l'ASIA ont repris l'école. A Cudrefin 158 élèves sont scolarisés dont 28 de Vully-Les-Lacs. 8 des 9 classes sont ouvertes. Le parascolaire est complet avec 62 enfants soit le 40% des élèves scolarisés. 30 repas sont servis chaque midi, la classe non utilisée a été aménagée pour accueillir les nombreux enfants du parascolaire.

Nicole Reichenbach

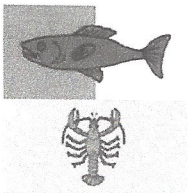
- Au port des Chavannes, des piliers des pontons sont usés, nous attendons une offre pour les remettre en état.
- Au port Municipal, l'écoulement des douches, à côté de la rampe de mise à l'eau, est terminé.
- Au port du Camping, le Garde-port a refixé des planches usées sur les pontons.
- L'entreprise de nettoyage cudrefinoise engagée pour le nettoyage des WC publics du port et du camping nous a donné entière satisfaction.
- Mme Reichenbach tient à relever les magnifiques arrangements floraux soignés par le service de voirie.

Richard Emmenegger

- Les plans de l'ancien collège ont été élaborés. Une estimation pour la construction de 4 appartements a été faite, le montant des travaux s'élèverait à CHF 1.15 Mio. En attendant la réalisation de ce projet, les différents locaux seront mis en location.
- La priorité est mise sur la construction d'une crèche et d'appartements sénior près de la Halle Polyvalente. Ce projet entraînera le déplacement des terrains de football. Une commission sera créée prochainement.
- Un nouvel arrêt de bus à la Halle Polyvalente va être fait.
- Le Groupe E a été mandaté pour résoudre un problème de sécurité au terrain de football. Des câbles étaient abimés et des fixations non conformes.
- La cuisine de la Halle Polyvalente est dorénavant équipée d'un steamer, d'un nouveau fourneau et d'une armoire de réfrigération.

5. Arrêté d'imposition 2019

- a. Présentation par Hans Peter Haeberli.
- b. Préavis reçu avec les convocations.
- c. Lecture du rapport de la commission des Finances par Roland Pfister. La Commission des Finances approuve l'arrêté d'imposition 2019 et propose à l'assemblée de l'accepter tel que présenté.
- d. Décision : l'arrêté d'imposition 2019 est accepté à l'unanimité.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 11 octobre 2018 à 20h15 à la Chapelle

6. Crédit d'investissement – réfection de la route reliant la Sauge à Joressens

- a. Présentation par Hans Peter Haerberli.
- b. Préavis reçu avec les convocations.
- c. Lecture du rapport de la commission des Finances par Christian Richard. La Commission des Finances approuve la proposition de la Municipalité et propose à l'assemblée de l'accepter tel que présenté.

Rudolf Strasser : Est-ce qu'il a été envisagé de profiter de ces travaux pour créer une piste cyclable ?

Hans-Peter Haerberli : La route ne peut pas être élargie, une piste cyclable n'est donc pas prévue. Lorsque la nouvelle loi sur les pistes cyclables entrera en vigueur, il sera éventuellement possible de faire une bande cyclable à côté de la route.

Rudolf Strasser : A-t-il été envisagé de faire participer financièrement l'Etat ?

Hans-Peter Haerberli : Comme la Route appartient à la Commune, le canton a refusé de participer aux frais. Il a également été demandé à la commune de Mont-Vully s'ils souhaitaient profiter de la réfection pour faire les travaux de leur côté, aucune réponse n'a été donnée à ce jour.

Didier Gattlen : Comme cette route est jugée dangereuse, a-t-il été envisagé d'y faire une réduction de vitesse plutôt qu'une réfection ?

Hans-Peter Haerberli : Il s'agit d'une route catégorie I à 80km/h, ce n'est pas possible.

- d. Décision : Le crédit d'investissement pour la réfection de la route reliant la Sauge à Joressens a été accepté à l'unanimité moins 1 abstention et 2 refus.

7. Création du Groupement forestier Broye-Vully GFBV

- a. Présentation par Anne-Lise Stritt.
- b. Préavis reçu avec les convocations.
- c. Lecture du rapport de la commission ad hoc par Micheline Duruz. La Commission approuve la proposition de la Municipalité et propose à l'assemblée d'accepter le préavis tel que présenté.

Didier Gattlen : Est-ce que la part de la commune de Cudrefin de CHF 19'500.00 sera plus ou moins la même chaque année ? Anne-Lise Stritt : Oui, cela correspond à environ 250.00 CHF/ha.

Rudolf Strasser : Est-ce que la partie de forêt de la grande Cariçaie gérée par l'association ne va pas gérer de conflit avec la fusion ? Hans-Peter Haerberli : Etant donné que cela faisait déjà partie du Groupement Forestier d'Avenches cela ne fait que peu de différence.

- d. Décision : La création du groupement forestier Broye-Vully est accepté à l'unanimité.

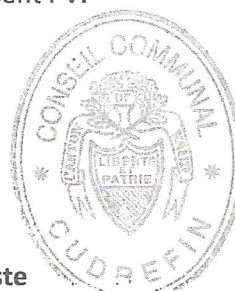
8. Divers

- Marc Buthey : Etes-vous au courant d'une pétition qui circule concernant l'horaire continu ? Anne-Lise Stritt : En effet une pétition circule. L'horaire continu est mis en place avec 1h de pause à midi. Plusieurs citoyens ont émis le vœu, via une pétition, pour que les enfants puissent rentrer dîner à la maison. Un conseil inter-communal est prévu prochainement pour en discuter.
- Le prochain conseil aura lieu le jeudi 6 décembre 2018.

M. Pierre Roth remercie la Municipalité et les Conseillers et suspend la séance à 21h58 pour 10 min avant de passer au point 9. Ce dernier sera mis en annexe du présent PV.

Le Président

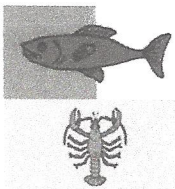
Pierre Roth



La Secrétaire

Melinda Beck

Annexe : question – réponse avec le Préfet et Mme la Juriste



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 11 octobre 2018 à 20h15 à la Chapelle

Projets en suspens

Séance	Point	Note / délai	Responsable
mai.17	Intégration de le Comm. d'aménagement du territoire pour la garderie et autres projets vers le nouveau collège		R. Emmenegger
juin.17	Règlement de personnel selon demande ASIA		H.-P. Haerberli
déc.17	Intégration de la commission de l'aménagement du territoire pour le PGA	Activée 1er trim. 2019	T. Schneiter
déc.17	Collecteur sous la voirie - détection du problème		H.-P. Haerberli
déc.17	Investissement Hôtel de Ville		R. Emmenegger
déc.17	Eclaircissement du cordon-boisé au port	Prévu printemps 2018	A.-L. Stritt
déc.17	Lumières au Chemin 80		H.-P. Haerberli
déc.17	Information au personnel de voirie quant aux personnes acceptées à la déchetterie		H.-P. Haerberli
déc.17	Utilisation de l'argent des amendements pour projets futurs		H.-P. Haerberli
déc.17	Fiches techniques des bâtiments communaux		R. Emmenegger
déc.17	Besoins des sociétés à la Halle Polyvalente		R. Emmenegger
mai.18	Nouvelle stratégie suite à la non augmentation d'impôts		T. Schneiter
mai.18	Collège Rose-des-Vents : tassement de terrain		R. Emmenegger
mai.18	Création d'appartements dans l'ancien collège - création d'une commission		R. Emmenegger
mai.18	Code accès - espace conseillers sur le site de la commune		T. Schneiter
juin.18	Réponse à la CGE et aux conseillers sur les remarques concernant les comptes 2017 - i. Délai plus pour le contrôle des comptes ii. Les ports : ils est à noter qu'un franc investi en rapporte quatre. iii. L'eau : comptes détaillés. iv. Informatique : Diminution des frais v. Le Castor : Résultat précis des charges et profits. vi. Les dépassements de budgets à notifier au Conseil vii. Comment est géré le dépassement du quota de la STEP en été ?		T. Schneiter